



Département de la GIRONDE
Arrondissement de LIBOURNE
Canton de COUSTRAS
Commune de
SAINT MÉDARD DE GUIZIÈRES

République Française



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : 080/2022

Nombre de conseillers municipaux :

- en exercice : 19
- présents : 12
- votants : 16

OBJET : AUTORISATION D'ENGAGEMENT, DE LIQUIDATION ET DE
MANDATEMENT DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

Le sept décembre deux mille vingt-deux à 18h30, les membres du Conseil Municipal de SAINT MEDARD DE GUIZIBRES, dûment convoqués le 1^{er} décembre 2022 en séance ordinaire, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la Mairie, sous la Présidence de Madame Mireille CONTE JAUBERT, Maire.

PRESENTS : Mme Mireille CONTE JAUBERT, M. Stéphane CATALAN, Mme Stéphanie LE MERDY, M. Didier LANDRY, Mme M. Gilles MAGARDEAU, M. Christian JAUBERT, Mme Aline MARIE VASSEUR, M. Franck OBERG, Mme Florence PREVOT, M., Mme Marie-José TERRIEN, ALMODOVAR, M. Mickaël GODINEAU.

ABSENTS : Valérie JARRY (*procuration donnée M. Gilles MAGARDEAU*), Mme Patricia VIAUD (*procuration donnée à Mme Aline MARIE VASSEUR*), M. Serge FIMBAULT, Jean-Louis CHABROLLES (*procuratton donnée à Mme Marie-José TERRIEN*), M. Robert DELERIS, Mme Véronique GERARD, M. Pierre-Yves LE MERDY (*procuration donnée à Mme Stéphanie LE MERDY*).

Madame Stéphanie LE MERDY est élu(e) secrétaire de séance.

Madame le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriale et propose, conformément à la réglementation de faire application de cet article à hauteur de 424 670€ (montant budgétisé – dépenses d'investissement 2022 hors chapitre 16-remboursement d'emprunt : 1 698 679€).

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide après vote : 16
VOTES – 14 POUR – 2 ABSTENTIONS :

☞ D'autoriser Madame le Maire à engager, liquider, mandater, dès le début de l'exercice 2023, des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux programmes de l'exercice précédent, soit :
Budget communal :

Le Maire
Mireille CONTE JAUBERT

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le 29 DEC. 2022

033-213304470-20221207-080_2022-DE

Programmes	Libellés	Budget 2022	Autorisations Budget 2023
81	STADE D'HONNEUR	55 703	13 926
87	ÉGLISE	2 956	739
89	MAIRIE	10 110	2 528
90	DIVERS VOIRIE ET RÉSEAUX	260 545	65 136
91	TRAV. BÂTIMENTS DIVERS	7 636	1 909
92	MATÉRIEL ET MOBILIER	289 148	72 287
94	ÉCOLE	8 494	2 124
96	CAMPING	6 288	1 572
97	RESTRUCTURATION PISCINE	2 000	500
98	SALLES DES FÊTES	28 890	7 222
99	PLAINE DU GUÂ	67 582	16 896
101	HALLE	8 000	2 000
OPFI	OPÉRATIONS FINANCIÈRES (hors chapitre 16 « remboursement d'emprunt »)	540 551	135 137
OPNI	OPÉRATIONS NON INDIVIDUALISÉES	410 776	102 694
TOTAL		1 698 679	424 670

Fait et délibéré à Saint Médard de Guizières, les jour,
mois et an ci-dessus indiqués.

Pour copie conforme, le 19 décembre 2022.

Le Maire,

Certifié exécutoire,
Déposé à la Sous-Préfecture de Libourne le
Publié le
A ST MEDARD DE GUIZIERES.
Le Maire,
Mireille Conte Jaubert

Mireille Conte Jaubert

